



## Modèle de budget

### PROJETS D'ORGANISMES PRIVÉS ENCOURAGEANT LA PARTICIPATION DES JEUNES (art. 8, al. 1, let. b, LEEJ)

L'aide financière octroyée par la Confédération couvre 50 % au plus des dépenses imputables (art. 13 LEEJ). Aux termes de l'art. 14 LSU, ne sont prises en compte que les dépenses effectivement supportées et pour autant qu'elles aient été absolument nécessaires à un accomplissement approprié de la tâche.

Veillez joindre à votre demande un budget tenant uniquement compte des dépenses imputables. Si vous souhaitez indiquer des dépenses non imputables (bénévolat, prix en argent), veuillez les faire figurer à part. Le tableau suivant peut, le cas échéant, servir de modèle.

CHARGES (dépenses imputables)		Budget	Décompte final
<b>Total frais de personnel<sup>1</sup></b>			
___ h	Elaboration du projet à ___ francs / heure		
___ h	Mise en œuvre du projet à ___ francs / heure		
	___ h <i>par ex. Conseil et suivi du projet</i>		
	___ h <i>par ex. Production vidéo</i>		
	___ h <i>par ex. Montage vidéo</i>		
	___ h <i>par ex. Relations publiques</i>		
	___ h autres		
___ h	Salaire animateurs de jeunesse (___ francs / heure)		
___ h	Administration à ___ francs / heure		
<b>Total frais de matériel</b>			
	Honoraires ( <i>par ex. traduction, graphisme, etc.</i> )		
	Frais de déplacement, logement, nourriture		
	Matériel		
	Frais d'infrastructure ( <i>par ex. loyer, téléphone, port</i> )		
<b>Frais divers</b>			
<b>Total des charges</b>			

<sup>1</sup> Le budget doit préciser le calcul des coûts de personnel ainsi que, le cas échéant, des autres coûts directement liés à la préparation et à la réalisation du projet. Pour les coûts de personnel, veuillez indiquer les éléments suivants : quelle est la durée comptabilisée pour quelle tâche (unités en jours, heures ou mois) ? S'il s'agit des tarifs horaires externes, veuillez détailler la composition des tarifs.



<b>PLANIFICATION FINANCIÈRE / RECETTES</b>	<b>Budget</b>	<b>Décompte final</b>
Contributions d'autres services fédéraux (accordées / en examen)		
Contributions cantonales et communales (accordées / en examen)		
Contributions privées (fondations, sponsors) (accordées / en examen)		
Recettes tirées de la vente, de contributions des participants, etc.		
Moyens financiers propres		
Ressources diverses		
Contribution demandée à l'OFAS		
<b>Total des recettes</b>		
<b>Part de la contribution de l'OFAS aux recettes (en %)</b>		

#### Indications facultatives

<b>Dépenses non imputables</b>	<b>Budget</b>	<b>Décompte final</b>
Travail bénévole		
Prix en argent		
Jetons de présence pris en charge par des tiers		
Autres		